



Harcèlement, menaces et crachats sur biens personnels

Par **willy2668**, le **22/12/2013** à **10:06**

[fluo]bonjour[/fluo]
Avec un ancien employeur, nous avons eu une rupture de contrat de travail plus que compliquée.
Depuis cette dernière, il y a bientôt 4 ans, il ne cesse de me harceler:
-insultes sur réseaux sociaux (FB),
-insultes au téléphone, coups de téléphone silencieux, bousculades dans lieux publics,
-menaces de mort sur la voie publique (j'ai porté plainte pour ces dernières il a eu un rappel à la loi),
-sans compter les diffamations dont je fais l'objet.
Depuis 15 jours il a un nouveau jeu:
- tous le matins il me crache sur la voiture sur les vitres bien sûr.
Que dois je faire avant de porter plainte? le filmer en pleine action? le regarder faire avec un témoin?
Que risque t'il?
Merci de votre réponse.

Par **chris_idv**, le **02/01/2014** à **15:02**

Bonjour,
Le crachat n'étant pas une dégradation de votre véhicule un dépôt de plainte risque de ne pas aboutir.
Des témoins neutres (donc sans aucun lien avec vous) seraient l'idéal.
Cordialement,